

Le député des Territoires du Nord-Ouest semble opposé au principe de nommer un sénateur provenant de ces territoires parce que, dit-il, il s'oppose aux nominations à tout corps législatif. Je suis d'accord au sujet du conseil des Territoires du Nord-Ouest. Je n'accepterais personnellement rien de moins.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mais vous accepteriez un siège au Sénat.

M. Nielsen: Je n'accepterais pas un siège au Sénat. Je puis le dire au député tout de suite, sans équivoque et sans réserves. Je ne suis pas certain des désirs du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) à ce sujet parce qu'il compte des collègues à l'autre endroit grâce au premier ministre actuel (M. Trudeau) et à son prédécesseur.

Une voix: Qui sont-ils?

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je crois que nous nous écartons du bill. De plus, le député devrait s'adresser à la présidence et, si d'autres députés veulent lui poser des questions, il devrait ou les accepter ou les refuser.

M. Nielsen: J'ai dit en commençant que j'accepterais n'importe quelle et toutes les questions, posées assis ou debout, c'est sans importance pour moi. Nous étions donc en train d'étudier ce bill et la question des nominations au Sénat. On m'a demandé qui étaient les collègues du député de Winnipeg-Nord-Centre et j'allais y répondre quand votre Honneur est intervenue. Je me souviens, dans mes premiers jours, d'un député très bruyant qui représentait la circonscription d'Assiniboia. Il était le chef de son parti et il est maintenant rendu à l'autre endroit grâce au gouvernement des bancs d'en face.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce n'est pas un de nos collègues.

● (2040)

M. Nielsen: Disons que c'était un collègue et qu'il fût chef de ce parti. Peut-être la dernière remarque du député de Winnipeg-Nord-Centre explique-t-elle sa disparition.

J'allais parler de l'argument passablement fallacieux du député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth). Je conviens que les membres des conseils des deux territoires devraient être entièrement élus de même que ceux du comité exécutif mais ceux de l'autre endroit ne sont pas élus. Que nous le voulions ou non, c'est ainsi que le prévoit notre constitution et la seule façon pour le Nord d'être représenté à l'autre endroit est par nomination.

Quant à moi, j'applaudis à cette possibilité de doubler la représentation de ma circonscription au Parlement car

Le Sénat

c'est ce que cela signifie. Je pensais que le député des Territoires du Nord-Ouest se réjouirait également de la possibilité de doubler la représentation de sa circonscription au Parlement en ajoutant un membre à l'autre endroit, ce qui est le but recherché.

Bien que le ministre l'ai dit beaucoup plus brièvement que moi, la situation est indiscutablement telle qu'il l'a décrite. Néanmoins, je me pose des questions à ce sujet ayant entendu différentes rumeurs au Yukon dont j'ignore si elles circulent aussi dans les Territoires du Nord-Ouest. Les rumeurs sont parfois proches de la vérité et je me demande si le ministre sait qu'on a déjà envisagé des titulaires possibles pour ces territoires en prévision de l'appui que mon parti accordera au bill. S'agissant d'un bill d'initiative gouvernementale il sera adopté.

Par exemple, on parle de la nomination d'un autochtone des Territoires du Nord-Ouest ou d'origine inuite. Au Yukon, la rumeur veut qu'on envisagerait peut-être une personne qui a soudainement eu des rapports étroits avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien M. Chrétien. Un certain mécontentement règne dans les deux territoires au sujet des commissaires et le bruit court que peut-être la seule façon de débarrasser le Nord de ces personnages impopulaires est de les bombarder sénateurs.

M. Barnett: Est-ce pourquoi le député appuie ce bill?

M. Nielsen: Non, j'appuie le bill parce qu'il permettra de doubler la représentation du Nord au Parlement canadien, et parce qu'étant donné notre système, nous devrions être représentés dans les deux Chambres du Parlement. Pour quelles raisons, les Canadiens qui habitent au nord du 60^e parallèle devraient-ils être oubliés? Étant donné que les autres provinces sont représentées au Sénat, pourquoi les deux territoires du Nord ne le seraient-ils pas également? Le Nouveau parti démocratique considère peut-être que ce n'est même pas un droit mais, à mon avis, si nous voulons participer à notre Parlement actuel, et y participer pleinement, il faut une représentation complète et j'en déduis que cela s'est fait beaucoup trop attendre.

Il ne m'arrive pas souvent de féliciter un ministre, encore moins un ministre libéral ou un autre membre du parti libéral, mais j'ai bien peur d'être en train de fléchir. Je crains d'être obligé de féliciter le ministre et son gouvernement de nous avoir proposé cette mesure ce soir, et ce n'est pas habituel pour moi. Ils ont fini par reconnaître cette nécessité. Peut-être ont-ils été amenés de force à conclure que le bill inscrit en mon nom depuis tant d'années, pour demander une représentation complète, avait du bon. C'était à eux de le mettre en pratique et ils ont enfin proposé à la Chambre une mesure qui permettra une représentation réelle et complète de tous les Canadiens, y compris ceux qui vivent au nord du 60^e parallèle.